

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE GPS & O. Les anti-Calcia emportent un vote... consultatif !

Les anti-Calcia avaient prévu, ils sont venus en masse mais cette fois, le débat va concernant les carrières a bien eu lieu. Et l'avis rendu a été défavorable !

D'emblée le ton est donné. « Si l'assemblée donne un avis favorable, ce sera une première ! » En cause, la possibilité pour l'assemblée de passer au-dessus de l'avis d'une commune. Le conseil municipal de Bruell-en-Vexin s'est en effet prononcé contre la poursuite de l'exploitation de la carrière. Logiquement, les élus attendent une confirmation de la part de l'assemblée de GPS&O mais chacun sait que ce n'est pas si simple. Néanmoins après avoir essayé de faire passer le projet en catimini en juin dernier, le dossier s'impose donc en force. « Je n'ai jamais dit que si un maire était contre un sujet, nous renoncions, réplique en préambule Philippe Tautou. Cela plongerait tout le monde dans le système de ne rien faire. »

Penser à ceux d'après

Très vite, le président Tautou aborde le fond le problème : « Certes, il y a un côté environnemental très prononcé mais derrière il y a un système économique qui se met en place. Il faut penser à ceux d'après. Si nous laissons un territoire sinistré, ce sera difficile... »

Albert Bischerour, conseiller des Mureaux (Démodémocratie & Solidarité) reprend la balle au bond. « Nous n'avons aucune garantie concernant le maintien des emplois. Il me semble invraisemblable d'aller à l'encontre des maires. »

Ceci étant dit, le député Michel Vialay (Agir pour GPS&O)

enfonce le clou dans le même sens, preuve que l'enjeu dépasse les carcans politiques. « Des projets alternatifs ont été regardés. La décision sera prise par le gouvernement au plus haut niveau. Il est important de donner des signes. Je souhaite que notre assemblée rejette ce projet. » Philippe Simon, conseiller communautaire de Bouafle (SEINE - Sans étiquette, indépendants et non encartés) votera contre également, « par solidarité »

Chercher le ciment ailleurs

Finalement, comme quoi les amis ne sont pas toujours là où l'on pense, Eric Roulot, le maire de Limay (Démodémocratie & Solidarité) également vice-président à l'environnement de la communauté urbaine, est le premier à venir à la rescousse de Philippe Tautou. « Cette carrière est exploitée depuis des décennies. On est en capacité de produire du ciment autrement mais si l'usine de Gargenville ferme, on sera obligé d'aller chercher le ciment ailleurs. »

Bulletin secret

Ceci étant dit, la sénatrice Sophie Primas (Agir pour GPS&O) demande un vote à bulletin secret et Pierre Bédier, le vice-président délégué aux grands projets et à l'attractivité économique (Agir pour GPS&O), passe à l'offensive, stigmatisant d'abord le peu de perspectives foncières lié au développement économique avant d'agiter



Pierre Bédier, Philippe Tautou ont défendu la carrière mais les opposants, à l'image d'Albert Bischerour et de Michel Vialay, ont emporté le vote.

l'épouvantail du Grand Paris. « Les années à venir vont être rudes, souligne celui qui est également président du conseil départemental. Nous allons vers une augmentation de la résidentialisation, avec un taux d'emplois qui se dégrade et la montée de la pauvreté. » Pour Pierre Bédier, c'est certain, les dépenses sociales vont augmenter et GPS&O pourrait bien avoir à en prendre sa part. Il demande alors si tout le monde sera bien d'accord pour payer si l'usine de Gargenville ferme...

Vote défavorable

Des perspectives économiques certes peu réjouissantes mais qui n'auront pas raison de l'assemblée. Avec 67 voix contre, 42 pour et 3 abstentions,

l'assemblée a finalement décidé de suivre l'avis de la commune de Bruell-en-Vexin et donc de s'opposer à la poursuite de l'activité de Calcia dans le Vexin. Un avis purement consultatif, autant dire que le combat est encore loin d'être gagné pour les opposants et son bras armé, l'association Vexinoise de Lutte Contre les Carrières Cimentières (ALV3C).

Mais ce jeudi l'heure était à la joie : le résultat du scrutin a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements. Michel Vialay pouvait se lever et partir, sans doute avec le sentiment du devoir accompli.

Patrick Auffret

Quel est le problème ?

La société Ciments Calcia a proposé un projet d'extension de l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert sur la commune de Bruell-en-Vexin. Les dispositions des PLU des communes de Bruell-en-Vexin et de Guitrancourt ont été revues pour permettre la prolongation de l'exploitation, sous réserve de la prise en compte adaptée de la protection de la ressource en eau. L'État a pris le 14 juin un arrêté de prolongation du projet d'intérêt général Calcia et le 20 juillet 2018, un arrêté emportant la mise en compatibilité des PLU de Bruell-en-Vexin et Guitrancourt.

La société Calcia a maintenant déposé un dossier de demande de permis exclusif de carrières (gisement calcaire cimentier) et une demande d'autorisation environnementale unique sur la commune de Bruell-en-Vexin. Ce dossier est actuellement mis à disposition du public lors de l'enquête publique qui se déroule sur les communes de Bruell-en-Vexin et Guitrancourt jusqu'au 19 octobre inclus.

Le Préfet des Yvelines sollicite l'avis du Conseil Communautaire concernant ce dossier. D'où la délibération mise à l'ordre du jour, délibération pour laquelle l'exécutif demande un avis favorable.

Enquête publique : l'appel à la mobilisation

La veille du conseil communautaire, l'Association vexinoise de lutte contre les carrières cimentières (AVL3C) organisait une réunion publique à Juziers. Son objectif - mobiliser population et élus contre le projet de carrière cimentière - n'a jamais été de plus grande actualité.

L'accent portait sur l'impérieuse nécessité de répondre à l'enquête publique ouverte par le préfet des Yvelines dans la procédure de demande de permis exclusif de carrière et d'autorisation environnementale de la part du Cimentier Calcia. Après les sites d'Aubergenville, Guitrancourt, c'est aujourd'hui Bruell-en-Vexin, la beauté de ses paysages, la pérennité de la nappe phréatique, la santé de

sa population qu'il faut sauver. Le maire du village était entouré des députés Michel Vialay (LR) et Bruno Millienne (MDA), de la conseillère départementale Cécile Dumoulin, ainsi que de Dominique Herpin-Poulenat, vice-présidente du Parc du Vexin.

Les « anti-Calcia » de tous les horizons politiques et associatifs étaient là, ainsi que les maires de nombreuses communes de la zone impactée, les associations locales de défense de l'environnement et des intérêts de la population : les Amis du Vexin français, les Amis de Bruell-en-Vexin, l'Arep, Nopivals... Et les riverains, les plus souvent parfaitement documentés et très réactifs.

Autant d'acteurs engagés

contre le projet de carrières dont l'exploitation et l'extension seraient « néfastes pour la santé », « dangereuses pour la nappe phréatique », « fatales aux terres agricoles », ainsi que l'ont démontré les intervenants : médecin, experts, exploitant agricole, apiculteur... S'appuyant sur de solides études, l'AVL3C a épluché les rapports et sans pour autant faire des déductions abusives, a émis des hypothèses funestes pour l'avenir de notre environnement.

Dominique Pelegrin, présidente de l'AVL3C, a rappelé « l'absence de concertation sur ce dossier » et que les contre-propositions formulées par l'association - alternatives d'un transport ferroviaire

- « n'ont pas été prises en considération ». La fragilité des arguments sans cesse invoqués de la part des défenseurs du projet a été pointée du doigt : « de faux arguments », a-t-on entendu depuis la tribune que ceux du « besoin de ciment, de la nécessité économique pour le territoire, crainte pour la perte des emplois ». Et aussi « la forte pression des industriels ». La sénatrice Sophie Primas a eu du mal à défendre les choix de la GPS&O et s'est entendue rétorquer par un participant : « De l'autre côté de la colline, il y a des emplois aussi ! »

« Si on n'écoute pas les habitants, si on n'entend pas les élus, alors on peut se



Plusieurs élus de la région ont participé à la réunion.

demandeur où commence et finit la démocratie », a-t-on pu entendre, dans cette réunion où le ton est monté.

* Enquête ouverte jusqu'au 19 octobre 2018, en mairie à Bruell-en-Vexin et Guitrancourt.